



Des remèdes pour les mots

**Convention de partenariat
avec RENASUP
sur les solutions
de remise à niveaux,
de services associés
et de certification.**



1. OBJECTIF DE LA CONVENTION

Cette convention a pour objectif de décrire les avantages et les engagements liés à la mise en place du Projet Voltaire et du Certificat Voltaire dans les établissements du réseau RENASUP.

2. MODALITÉS DE MISE EN PLACE

- Avoir un projet de remise à niveau et prévoir d'évaluer les élèves à l'issue de l'entraînement
- S'assurer de l'appartenance de l'établissement au réseau RENASUP
- Contacter: Madame Claudine JEAN-LOUIS

Responsable Projet Voltaire lycées & collèges

Tél. : 04 69 64 73 82

claudine.jeanlouis@projet-voltaire.fr

3. DISPOSITIONS

- Les membres de Renasup bénéficient d'une remise de 10 % sur l'outil d'entraînement Projet Voltaire si la commande est liée à un engagement sur le Certificat Voltaire (centre privé ou public soumis à la validation de la direction Woonoz).
- Pour toute commande, le mode présentiel (option payante), est offert pour les enseignants de Renasup, ce qui donne à l'enseignant la possibilité d'utiliser l'outil en cours collectif.
- Un engagement sur la communication de cette convention auprès des membres de Renasup et la possibilité pour Woonoz de communiquer sur cette disposition.
- Une assistance pour la mise en place du Projet Voltaire et la motivation des élèves : déplacement d'un membre de l'équipe Projet Voltaire pour une intervention sur site au niveau régional

- Une formation enseignants avec une démonstration à distance sur demande et Webinars accessibles tout au long de l'année.

4. DURÉE DU PARTENARIAT

- Le partenariat est valable pour un an et renouvelable chaque année sur tacite reconduction.

Fait à Paris le 27 mai 2015

Pascal Hostachy
Président
Woonoz

Yves Ruellan
Président
RENASUP